



PROCÈS-VERBAL COMMISSION SPORTIVE

Réunion**Restreinte** **Mercredi 17 mai 2023****Président :** M. Michel NAGEOTTE**Présents :** MM. Thierry CORROYER – Michel MALIVERNAY -**Excusés :** MM. Stéphane BEGEL – Michel BOURNEZ - Gérard GEORGES - Thierry NAPPEY – Nicolas VUILLEMIN**Assistent :** Mme Manon VIF – M. Guillaume COLIN**RAPPEL****PLANNING JOURNEE**

En cours de saison, toute modification de jour et/ou d'horaire devra être sollicitée via l'adresse officielle électronique du club avec l'accord du club adverse, par le biais du module prévu dans [Footclubs jusqu'au lundi minuit précédant la rencontre.](#)

La commission précise qu'elle se réserve le droit de refuser toutes les demandes hors délais. Cela concernant également les réponses tardives des clubs qui ont été notifiés avant le Lundi sur Footclubs.

PROGRAMMATION DES RENCONTRES DES DEUX DERNIERES JOURNEES

Les coups d'envoi des matchs des deux dernières journées sont fixés le même jour et à la même heure pour chacune des équipes d'un groupe régional.

La Commission peut exceptionnellement y déroger pour les matchs ne présentant aucun enjeu pour les accessions et les relégations.

Ouverture des candidatures Jeunes dans les compétitions U18R, U17R, U16R1, U16R, U15R et U14R le 9 mai 2023 et clôture le 2 juin

Ouverture des engagements de la Coupe de France Masculine pour l'édition 2023/2024, disponible sur les espaces Footclubs (rubrique épreuves fédérales) : Clôture des engagements le 15 Juin 2023.

1- MASCULINS

SENIORS

1.1 – DEMANDES DES CLUBS

Match n° 24652743 : R2 groupe D : BESANCON FOOTBALL 2 – MONTFAUCON MOR. GEN du 28 mai 2023

La commission prend connaissance et valide la demande des clubs pour avancer la rencontre le vendredi 26 mai 2023 à 20h00 au complexe sportif St Claude 2 à Besançon.

Match n° 24652742 : R2 groupe D : PERROUSIENNE – L'ISLE SUR LE DOUBS du 28 mai 2023

La commission prend connaissance et valide la demande des clubs pour avancer la rencontre le vendredi 26 mai 2023 à 20h30 au stade Jules Rimet à Perrouse.

1.2 – CHAMPIONNATS

Match n° 24655766 : R3 groupe F : ST LOUP/CORB/MAGNON - DELLE du 14 mai 2023

Forfait non déclaré de l'équipe de DELLE

La commission donne match perdu par forfait à l'équipe de DELLE (-1 pt ; 0 but) et attribue le gain du match à ST LOUP/CORB/MAGNON (3-0).

Amende : 130 euros pour forfait non déclaré.

Le club de DELLE a bien envoyé un mail au club adverse le dimanche 14 mai à 11h57 mais l'arbitre n'était pas en copie. La commission décide donc que le club de DELLE doit rembourser les frais de déplacement de l'arbitre.

Il s'agit d'un forfait à l'occasion de l'un des quatre (4) derniers matches retour à jouer dans le groupe, l'équipe de DELLE est donc Forfait Général.

Amende : 300 euros pour forfait général

Comme le forfait général intervient au cours des quatre (4) dernières journées de la compétition à laquelle le club concerné participe, les buts pour et contre et les points acquis lors de tous les matchs joués restent acquis, les matches non encore disputés, sont donnés gagnés au club adverse sur le score de 3-0.

Match n° 24652396 : R2 groupe C : VAL D'AMOUR MONT SOUS VAUDREY – POUILLEY LES VIGNES du 26 mars 2023

La commission prend connaissance de la décision de la Commission Régionale de Discipline & Travaux d'Intérêt Sportif du 13 mai 2023

La commission inflige la perte du match par pénalité au club A. FOOT AUDEUX PELOUSEY POUILLEY-LES-VIGNES (0 but ; - 1pt) pour en reporter le bénéfice du gain au club C.C.S. VAL D'AMOUR (6 buts ; 3 pts).

Régional 1 Herbelin

La commission prend connaissance de la décision de la Commission Régionale des Statuts et Règlements et Obligations des Clubs du 27 avril 2023.

La commission retire 1 point au club de l'US CHARITOISE.

JEUNES

1.3 – CHAMPIONNATS

Match n° 25667788 : U18 intersecteurs groupe A : AUXERRE ASC – FONTAINE LES DIJON du 13 mai 2023

La commission prend connaissance de l'arrêt du match à la 68^{ème} minute de jeu en raison de l'orage. Elle décide de programmer la rencontre après accord des clubs le mercredi 31 mai 2023 à 16h00 au complexe sportif René Yves Aubin à Auxerre.

Match n° 24732961 : U17R1 poule B : ASPTT DIJON -US SOCHAUX du 13 mai 2023

Forfait déclaré de l'équipe de US SOCHAUX

La commission donne match perdu par forfait à l'équipe de US Sochaux (- 1pt ; 0 but) et attribue le gain du match à ASPTT Dijon (3-0).

Amende 100 euros pour forfait déclaré.

Match n° 25622517 : U16R2 promotion poule C : BESANCON FOOT – AUDINCOURT du 14 mai 2023

La commission prend connaissance de l'arrêt du match opposant BESANCON FOOT à AUDINCOURT car l'équipe recevante s'est retrouvée à 7 joueurs sur le terrain (minimum 8 joueurs).

Selon l'article 159 – Nombre minimum de joueurs – alinéa 2. Des statuts et règlements généraux de la F.F.F. Une équipe se présentant sur le terrain pour commencer un match avec moins de huit joueurs est déclarée forfait. Si l'équipe, en cours de partie, se trouve réduite à moins de huit joueurs, elle est déclarée battue par pénalité.

La commission homologue la perte du match par pénalité au club de AUDINCOURT (-1pt, 0 but) pour en reporter le bénéfice du gain au club de BESANCON FOOT (3pts, 4 buts).

1.4 – DEMANDES DES CLUBS

Match n° 25666065 : U18 intersecteurs poule B : GJ DOUBS CENTRE FOOT – BUXY du 28 mai 2023

La commission prend connaissance et valide la demande des clubs pour avancer la rencontre le samedi 27 mai 2023 à 16h00 au stade Intercommunal 2 à Novillars.

Match n° 25667599 : U18 intersecteurs poule C : GJ BIE DU DOUBS – GJ HAUT DOUBS HORLOGER du 4 juin 2023

La commission prend connaissance et valide la demande des clubs pour avancer la rencontre le samedi 3 juin 2023 à 16h30 au stade des Lumes 2 à l'Isle sur le Doubs.

Match n° 24732833 : U17R1 poule A : FONTAINE LES DIJON – SNID du 28 mai 2023

La commission prend connaissance et valide la demande des clubs pour avancer la rencontre le samedi 27 mai 2023 à 14h30 au stade Michel Ratel 2 à Fontaine les Dijon.

Match n° 24732971 : U17R1 poule B : LONS RC – JURA LACS du 28 mai 2023

La commission prend connaissance et valide la demande des clubs pour avancer la rencontre le samedi 27 mai 2023 à 17h00 au stade municipal 1 à Lons le Saunier.

Match n° 25633276 : U16R2 groupe D : GJ MONTS VALLEES – GRANDVILLARS du 28 mai 2023

La commission prend connaissance et valide la demande des clubs pour avancer la rencontre le samedi 27 mai 2023 à 16h00 au stade municipal à Montfaucon.

Match n° 25622830 : U15R1 groupe Elite : DIJON FCO – ASPTT DIJON du 27 mai 2023

La commission prend connaissance et valide la demande des clubs pour reporter la rencontre le mercredi 31 mai 2023 à 15h00 au complexe sportif DFCO 2 à St Apollinaire.

Match n° 25622938 : U14R1 groupe Elite : ASPTT DIJON – DIJON FCO du 27 mai 2023

La commission prend connaissance et valide la demande des clubs pour reporter la rencontre le mercredi 31 mai 2023 à 15h00 au complexe sportif Dijon Métropole 1 à St Apollinaire.

Match n° 25681136 : U13IS groupe E : GRANDVILLARS – FC SOCHAUX MONTBELIARD du 3 juin 2023

La commission prend connaissance et valide la demande des clubs d'avancer l'horaire de la rencontre à 10h00 au stade du CTR 2 à Grandvillars.

2- FEMINIINES

JEUNES

2.1 - U18F R1

Match n° 25341448 : U18F R1 Poule Elite : US ST VIT – VALDAHON VERCEL du 13 mai 2023

Forfait déclaré de l'équipe de ST VIT

La commission donne match perdu par forfait à l'équipe de ST Vit (- 1pt ; 0 but) et attribue le gain du match à Valdahon Vercel (3-0).

Amende 100 euros pour forfait déclaré.

La commission procède à l'homologation de la Poule Elite du championnat U18 R1F – 2022/2023 sous réserve des dossiers en cours.

La commission déclare l'équipe de **SOCHAUX MONTBELIARD FC** champion de U18F R1 et représentant de la Ligue à la phase d'accession nationale CNF19 pour la saison 2022/2023.

MATCH 1 ALLER : SM CAEN / FC SOCHAUX MONTBELIARD

MATCH 1 RETOUR : FC SOCHAUX MONTBELIARD / SM CAEN

Les matchs aller se joueront le dimanche 28 mai 2023 à 15h00 et les matchs retour le dimanche 4 juin 2023 à 15h00.

Match n° 25371653 : U18F Poule B : VESOUL FC – JURA DOLOIS FOOTBALL du 20 mai 2023

La commission prend connaissance et valide la demande des clubs d'avancer l'horaire de la rencontre à 10h00 au stade René Hologne 1 à Vesoul.

3- FUTSAL

3.1 – REGIONAL 1 FUTSAL

La commission procède à l'homologation des classements des championnat R1 FUTSAL – 2022/2023 sous réserve des dossiers en cours.

A la suite des deux matchs de Play-Off opposant le Besançon Académie et Montbéliard Belfort Futsal Club, elle déclare l'équipe de **MONTBELIARD BELFORT FUTSAL CLUB** champion de R1 FUTSAL et représentant de la Ligue à la phase interrégionale futsal pour la saison 2022/2023.

3.2 – REGIONAL 2 FUTSAL

La commission détermine l'ordre des matchs de la phase play-off pour :

- **La phase de la 1ère et 2ème place pour le titre de Champion de Régional 2 Futsal** entre ST FARGEAU contre RIOZ ETUZ CUSSEY ou EXINCOURT FUTSAL

Le rencontre aller se déroulera la semaine du 22 au 26 mai à Saint Fargeau coup d'envoi 21h15.

La rencontre retour se déroulera la semaine du 29/05 au 02/06 à Voray S/Ognon ou Exincourt coup d'envoi à 21h15.

En cas d'égalité à la fin des deux rencontres (match retour), le départage se fera par tirs aux buts avec mort subite direct. La CRA désignera 3 officiels pour chaque rencontre.

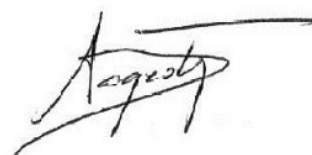
3.3 – COUPE BOURGOGNE FRANCHE COMTE FUTSAL

Voici le programme des rencontres des ½ finales de la Coupe Bourgogne Franche Comté de Futsal la semaine du 22 au 26 mai 2023 sous réserves des procédures en cours :

| | | | |
|---------------------------------|---|--------------------------|----------------|
| MONTBELIARD BELFORT FUTSAL CLUB | - | BESANCON ACADEMIE FUTSAL | MATCH 1 |
| HERICOURT S.GX. | - | DIJON CLENAY FC | MATCH 2 |

La commission informe les clubs que la Finale de la Coupe BFC FUTSAL se déroulera le Samedi 17 Juin 2023 au Gymnase Sellenet à DIJON à 15h30 (2x20 en chronomètre arrêté).

Le Président Commission Régionale Sportive



Michel NAGEOTTE

Les présentes décisions sont susceptibles de recours devant la commission régionale d'Appel dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football